

tard, en 1755, et sanctionna de son autorité les règlements et engagements de la nouvelle communauté. C'est de cette époque que les lois ecclésiastiques et civiles reconnaissent les sœurs grises comme société religieuse, propriétaires et directrices de l'hôpital général de Montréal.

“ La conquête du Canada eut lieu bientôt après, et les religieuses n'étaient pas sans inquiétude au sujet de leur fondation ; mais elles furent bien vues des Anglais comme elles l'avaient été des Français mêmes, et rien ne vint les troubler du côté des nouveaux gouvernants. Madame d'Youville, la fondatrice, mourut en 1771, après trente-quatre années de profession religieuse. Elle laissait dix-huit sœurs grises, et le nouvel institut continua à se développer lentement pendant le reste du siècle et au commencement du siècle actuel. Jusqu'à 1838, c'est-à-dire cent ans après l'entrée en religion de la fondatrice, il y avait eu soixante-dix-sept sœurs grises en tout. Quarante-sept étaient mortes, de sorte que la communauté ne se composait en core que de trente membres, plus trois novices.

“ C'est en cette année 1838, que Mlle Gertrude Coullée, qui vient de célébrer ses noces d'or au Manitoba (elle était une des trois novices), fut admise à la profession sous le nom de sœur Saint-Joseph. Il s'est écoulé un demi-siècle depuis lors, et c'est pendant ce demi-siècle que l'institut de madame d'Youville a pris véritablement son essor.

“ En 1840, des sœurs grises sortaient de Montréal et fondaient un premier établissement au dehors, à Saint-Hyacinthe, avec quatre sœurs détachées de la maison-mère. Quatre ans plus tard, quatre autres sœurs, dont la sœur Saint-Joseph, partait pour la Rivière-Rouge. L'année suivante encore (1845), quatre autres allaient fonder la maison de Bytown (Ottawa), et en 1849, cinq autres allaient se fixer à Québec.

“ Aujourd'hui, la maison-mère de Montréal compte trente-quatre établissements qui dépendent d'elle, à part la *Vicairie* de Saint-Boniface. Le nombre des sœurs professes est de quatre cent six (406), celui des novices de 57, et celui des postulantes de 16. Ces religieuses prennent soin de plus de sept cents vieillards, plus de mille orphelins, et donnent l'instruction à près de quatre mille enfants dans les écoles ou les salles d'asile. Elles étendent leurs opérations à six diocèses.

La branche de Saint-Hyacinthe, avec sa succursale de Nicolet, compte douze établissements, 165 professes, 22 novices, 14 postulantes, 405 vieillards, 301 orphelins et 1364 enfants dans les écoles. Cette branche étend ses opérations dans cinq diocèses.

“ Les sœurs grises d'Ottawa ont trente établissements, 278 professes, 42 novices, 42 postulantes, 200 vieillards, 250 orphelins, 7,906 enfants dans leurs écoles. Elles étendent leurs opérations à huit diocèses.

“ Enfin, les sœurs de Charité de Québec, en y comprenant